

LES MÉTIERS DE L'ÉCOLOGIE,
DES TERRITOIRES ET DE LA MER VOUS INTÉRESSENT ?
DEVENEZ TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) PRINCIPAL(E)
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



AVIS DE
CONCOURS

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 14 JANVIER 2022*
www.concours.developpement-durable.gouv.fr

*Concours ouvert aux titulaires d'un Bac+2 validé au plus tard à l'issue de l'année scolaire en cours.

Devenez acteur du développement durable

En tant que technicien supérieur principal du développement durable, vous pourrez agir pour favoriser les transports propres, aménager les villes, développer le logement, économiser l'énergie, gérer les ressources, maîtriser l'urbanisation et prévenir les risques naturels, tout en protégeant l'environnement.

Vous mettrez en œuvre les politiques que l'État et l'Union européenne ont engagées pour assurer un développement durable des territoires.

Vous exercerez vos missions soit en administration centrale, soit dans les services déconcentrés des ministères : directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), directions départementales des territoires (DDT), directions interdépartementales des routes (DIR), directions interrégionales de la mer (DIRM), mais aussi dans les établissements publics et les services du réseau scientifique et technique.

Vous serez chargé de conseiller les acteurs locaux sur le terrain, de réaliser des études et mener des projets à caractère technique. Vous pourrez être amené à encadrer une équipe.

Inscrivez-vous au concours organisé par les ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Mer.

A noter l'évolution du programme des épreuves en 2021 avec l'ajout des thématiques aménagement, urbanisme et risques naturels, en lien avec l'évolution des métiers des TSPDD. Par ailleurs, 3 spécialités sont ouvertes : NSMG (Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral), EEI (Entretien Exploitation des Infrastructures) et TG (Techniques Générales qui regroupent l'eau, l'environnement, l'aménagement, l'urbanisme).

Choisissez une formation d'avenir

La formation s'étend sur **7 mois de septembre à mars** à l'ENTE (à Aix-en-Provence ou à Valenciennes) suivie d'une période de stage sur votre poste d'affectation à partir d'avril.

Il existe une modalité de formation en alternance (accessible sous conditions de diplôme ou d'expérience professionnelle) qui consiste à être affecté dès septembre en poste, et à

suivre **10 semaines** de formation à l'ENTE.

À l'issue de cette formation, vous recevrez le titre de chargé de projet en aménagement durable des territoires certifié niveau 5 (bac +2) au Répertoire national des certifications professionnelles.

Vous êtes rémunéré dès le début de votre formation (environ 1500 € brut par mois).

La formation comprend :

- des apports fondamentaux sur

le développement durable, l'environnement professionnel, l'organisation et les missions des 3 ministères, sur les outils bureautiques, les sciences humaines ;

- des apports techniques dans les domaines d'activités du ministère : urbanisme et aménagement, bâtiment, habitat, logement, eau et biodiversité, aménagement du territoire, transport et déplacements, infrastructures et ouvrages d'art, climat et énergie...
- des apports approfondis pour être rapidement opérationnel(le) dans votre poste.

Construisez votre carrière

À l'issue de votre formation, vous serez titularisé(e) dans le grade de technicien(ne) supérieur principal du développement durable.

Vous pourrez par la suite évoluer vers d'autres postes et d'autres domaines.

Vous pourrez progresser au grade de technicien en chef par promotion interne ou examen professionnel après quelques années.

Vous pourrez aussi intégrer le corps des ingénieurs des travaux publics de l'État par voie de concours interne ou de promotion.

Retrouvez toutes les informations sur :

www.ente.developpement-durable.gouv.fr

Principales conditions d'accès au concours

Posséder soit la nationalité française, ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, soit la nationalité andorrane, monégasque ou suisse.

Être titulaire d'un bac+2 validé au plus tard à l'issue de l'année scolaire en cours (concours externe)

Inscription en ligne sur le site **e-recrutement** :

www.concours.developpement-durable.gouv.fr

**DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021
AU VENDREDI 14 JANVIER 2022**

vous y trouverez la notice explicative,
le dossier à télécharger et l'inscription directe.

Épreuves écrites : 17 février 2022

Épreuves orales : 30 mai au 3 juin 2022

Formation /Prise de poste : septembre 2022

Nombre de postes : environ 130



www.ecologie.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr